



Fédération Française d'Addictologie

www.addictologie.org

Association Loi 1901 - Siret 439 242 058 00014 - APE 913E

Paris, le 10 juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan Gouvernemental de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies 2008-2011

Président d'honneur

Pr Jean-Dominique FAVRE

Tél. : 01 41 46 69 50

Fax : 01 41 46 69 50

Courriel : sfajdf@aol.com

Président :

Pr Michel REYNAUD

Tél. : 01 45 59 30 87

Fax : 01 45 59 35 68

Courriel : michel.reynaud@pbr.aphp.fr

Vice-Présidents :

Pr Henri-Jean AUBIN

Tél. : 01 45 95 83 27

Fax : 01 45 95 83 90

Courriel : henri-jean.aubin@erx.aphp.fr

Pr Sylvain DALLY

Tél. : 01 40 05 42 66

Fax : 01 40 05 42 67

Courriel : sylvain.dally@gmail.com

Dr Yves EDEL

Tél. : 01 42 16 26 00

Fax : 01 42 16 26 14

Courriel : edel.ecimud@psl.aphp.fr

Pr François PAILLE

Tél. : 03 83 85 24 04

Fax : 03 83 85 24 07

Courriel : f.paille@chu-nancy.fr

Secrétariat Général :

Dr Alain MOREL

Tél. : 01 41 41 98 01

Fax : 01 41 41 98 05

Courriel : a.morel@trait-union.org

Secrétariat Général Adjoint :

Dr Patrick FOUILLAND

Tél. : 01 42 28 65 02

Fax : 01 46 27 77 51

Courriel : federation@alcoologie.org

Trésorière :

Mme Marie VILLEZ

Tél. : 03 20 08 16 60

Fax : 03 20 08 16 69

Courriel : marie.villez@cedre-bleu.fr

Trésorier Adjoint :

M. Olivier ROMAIN

Tél. : 03 87 74 41 58

Fax : 03 87 37 38 32

Courriel : romainolivier@wanadoo.fr

Associations fondatrices :

ANIT ANPAA

SFA SFT

Associations membres :

ASPSA CUNEA ELSA

F3A G&T SAFE

SOS Addictions AFR

FNESAA IREMA SAF

Associations affiliées :

Alcool Assistance La Croix d'Or

Fondation Gilbert Lagrue

La Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies et la présentation qu'en a faite le Président de la MILDT lors de sa conférence de presse du 9 juillet 2008 appellent de la part de la Fédération française d'addictologie (FFA) quelques commentaires. Les associations membres de la FFA ne manqueront pas de réagir, chacune pour leur part.

Il s'agit d'un plan gouvernemental, interministériel par structure ; il a le mérite de tenter de faire travailler ensemble des ministères qui n'en ont pas toujours la pratique sur un sujet qui ne les intéresse que marginalement. Nous saluons bien volontiers, entre autres :

- la volonté d'équilibre entre différentes composantes d'une politique publique, toutes indispensables
- la nécessité d'intervenir précocement
- l'accent clairement mis sur la recherche et la formation
- la reprise d'éléments du plan Addiction visant au développement des réponses sanitaires et médico-sociales
- l'approche des populations vulnérables (populations carcérales, jeunes, femmes enceintes...)
- la prise en compte de la nécessité d'une action internationale
- enfin le parti pris de clarté dans la déclinaison en fiches de ce plan et la volonté annoncée de l'évaluer régulièrement.

Ceci dit ce plan n'échappe pas aux contradictions qui traversent notre société quant aux conduites d'addiction : dans ce plan, le tabac est absent, et curieusement l'alcool est le seul produit à ne pas être visé par la « lutte contre la banalisation de l'usage ». Or la consommation banalisée de l'alcool fait le lit des usages problématiques.

Les conduites d'addiction qui sont au cœur des préoccupations de la FFA présentent un continuum qui va de l'usage simple à la dépendance. Et une politique publique concernant l'ensemble des addictions ne devrait pas avoir comme simple titre « Plan de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies ». Même s'il s'agit de figures imposées, et même si ce Plan va plus loin. Il y a en effet des mesures prises pour limiter les usages problématiques d'alcool qui vont tout à fait dans le bon sens ; mais qui, en France, pense « alcool » quand on parle de « drogues » ?

Secrétariat et correspondance : c/o Princes Editions, 64 av. du Général de Gaulle, 92130 Issy -les-Mx.

Tél. : 01 46 38 24 14. Fax : 01 40 95 72 15. princeps.gdumas@wanadoo.fr

Siège social : 20, rue Saint -Fiacre, 75002 Paris

Maintenant la parole est aux actes ! Comment le Président de la MILDT tiendra-t-il sa gageure avec aussi peu de moyens (un peu plus d'un million d'euros par an et par région), avec un système d'appel d'offres pour des actions non pérennes, avec l'appel à un partenariat de terrain fragilisé par la disparition de financements de la même MILDT...

L'évaluation semble un maître mot de ce Plan ; nous y serons très attentifs (et notamment lors des prochains projets de Lois de finance). Nous espérons ne pas voir se reproduire l'obscurité de l'exécution du Plan Addiction du Ministère de la santé.

Pour les associations membres,

Michel REYNAUD
Président de la FFA
Tél. : 06.08.64.65.68